



Prix France 2024 « René-Maurice Gattefossé »

Règlement

Article 1 – Objet

La fondation Gattefossé organise un concours français intitulé Prix France «René-Maurice Gattefossé» du 15 novembre 2023 au 30 avril 2024.

Ce concours vise à reconnaître une équipe médicale ou paramédicale travaillant en milieu hospitalier qui utilise l'aromathérapie en soins de support et qui a démontré (à l'aide de preuves cliniques) les bénéfices de l'aromathérapie pour ses patients.

Article 2 – Conditions de participation

Ce concours est ouvert aux professionnels de santé qui pratiquent l'aromathérapie, comme soin complémentaire depuis un minimum de deux ans et qui peuvent démontrer par des données cliniques, le bénéfice de cette aromathérapie sur la qualité de vie du patient.

Pour participer à ce concours, les candidats doivent remplir le formulaire sur la plateforme de candidatures et fournir tous les documents demandés.

Chaque candidat devra garantir l'exactitude et la véracité des informations qu'il fournit. Toute inexactitude ou omission susceptible de conduire à un jugement incorrect rendra la demande invalide. Toute demande illisible, incomplète ou donnant de fausses informations d'identité ou d'adresse est considérée comme nulle.

La participation au concours implique l'acceptation complète de ces règles par chaque candidat et leur mise en œuvre par la Fondation Gattefossé.

Date de clôture de la campagne : 30 avril 2024

Les résultats seront communiqués à tous les candidats au plus tard le 30 juin 2024.

Article 3 – Processus de sélection

Le jury est composé de 6 experts indépendants français :

- Dr Sabrina Boutefnouchet / Docteure en pharmacie, maître de conférences en Pharmacognosie à l'Université Paris
- Dr Philippe Colls / Chirurgien urologue, clinique Jules Verne, Nantes, diplômé DU d'Aromathérapie clinique, faculté de Pharmacie, Université de Strasbourg
- Dr Françoise Couic Marinier / Docteure en pharmacie d'officine, chargée de cours et responsable universitaire en aromathérapie clinique
- Professeur Jacques Kopferschmitt / Médecin et Professeur émérite de thérapeutique médicale à la Faculté de Médecine de l'Université de Strasbourg
- Dr Jean Michel Morel / Médecin spécialiste en Phyto-aromathérapie, enseignant à l'Université de Besançon.
- Rhiannon Lewis, Infirmière, Formatrice, Directrice de Essential Oil Resource Consultants et de l'ICAN, Rédactrice en chef de revue et Organisatrice de congrès internationaux.



Prix France 2024 « René-Maurice Gattefossé »

Règlement

Les critères d'évaluation pour la sélection du lauréat seront :

- Son retour d'expérience sur sa pratique et sur son étude clinique
- Le rationnel et le descriptif de ses protocoles aromatiques/précautions/contre-indications
- La présentation des outils d'évaluation clinique adaptés à la thérapie et validés
- L'analyse des données cliniques récentes (recueillies au cours des deux dernières années) sur des symptômes spécifiques des patients, idéalement basée sur une analyse statistique

Le jury se réserve le droit de ne pas accorder de prix s'il juge qu'aucune des demandes ne répond suffisamment aux critères définis dans ses règles.

Article 4 – Cérémonie de remise du prix et engagement des candidats

La Fondation Gattefossé établira une convention de partenariat avec l'établissement primé pour le versement du don. La remise officielle du prix aura lieu au sein de l'établissement.

Le prix est de 10 000 euros devra être utilisé pour contribuer à améliorer les conditions ou accroître la pratique des soins de l'établissement en aromathérapie.

La Fondation exigera du lauréat un document de présentation du projet qui sera destiné à être publié sur son site internet et demandera l'autorisation de faire un reportage vidéo ou photographique sur leur pratique dans l'établissement. Le Lauréat s'engage à participer à des activités de relations publiques et de communication avec la Fondation Gattefossé.

Le candidat accepte de mentionner 'Prix René-Maurice Gattefossé – 2024' dans chaque communication de relations publiques.

Article 5 – Confidentialité des informations sur le projet

Toutes les informations communiquées par les candidats sont confidentielles sauf celles fournies par le primé – conformément à l'article 4 – destinées à être divulguées par la Fondation Gattefossé à des fins de communication auxquelles le candidat est tenu de participer.

Article 6 – Politique des données personnelles

a. Responsable de traitement

Fondation Gattefossé
36 chemin de Genas
69800 Saint-Priest
France

b. Catégories de données traitées

Les données suivantes seront collectées dans les formulaires : Nom(s), prénom(s), adresses email, numéro de téléphone, fonction et nom de l'employeur



Prix France 2024 « René-Maurice Gattefossé »

Règlement

c. Destinataires des données

Les données collectées ne seront accessibles qu'au personnel de la Fondation Gattefossé. Elles pourront être transmises aux membres externes du Jury pour les besoins de l'évaluation des candidatures.

d. Objet du traitement / base légale

Le traitement de vos données personnelles répond à nos intérêts légitimes en nous permettant d'identifier, traiter, gérer et d'évaluer les candidatures à l'Appel à Projets et de remettre le(s) prix au(x) candidat(s) sélectionnés par le Jury. Nous pourrions utiliser ces données pour :

- Le traitement et la gestion des candidatures (accusé de réception des dossiers de candidature, demande de pièces complémentaires, etc.),
- L'évaluation des projets présentés par les candidats,
- La remise du/des prix au(x) candidat(s) retenu(s) par le Jury.
- Nous pourrions également utiliser vos données afin de vous communiquer le programme d'actions et des événements organisés par la Fondation Gattefossé sur la base de notre intérêt légitime à promouvoir ces activités.

Dans le cadre de ce traitement vous disposez de tous les droits mentionnés à la section (g) ci-dessous et notamment le droit de vous opposer à tout moment à ce traitement en écrivant à l'adresse : dataprotection@gattefosse.com.

e. Consentement à la publication des données du/des candidat(s) sélectionné(s) par le Jury

En participant à l'Appel à Projets, vous consentez expressément, dans le cas où votre candidature serait retenue par le Jury, à la publication de votre nom et du prix remporté sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, etc.) ainsi que sur le site Internet de la Fondation Gattefossé.

f. Conservation des données

Nous conserverons vos données pendant une période maximum de trente (30) jours à compter de la publication du/des nom(s) du/des candidat(s) sélectionné(s) par le Jury ou jusqu'à ce que vous nous demandiez de procéder à leur suppression.

Vos données traitées à des fins d'information (voir section d) seront pendant une période maximum de cinq (5) ans après le dernier contact avec vous ou jusqu'à ce que vous nous demandiez de procéder à leur suppression.

g. Vos droits

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, vous opposer à leur traitement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Néanmoins, la fourniture de certaines données à caractère personnel est nécessaire au bon traitement et à la bonne évaluation des candidatures par la Fondation Gattefossé. Si vous décidez d'exercer vos droits de rectification, d'effacement ou d'opposition, la Fondation Gattefossé est susceptible de ne plus être en mesure de traiter ou d'évaluer votre candidature.

Article 7 – Correspondance

Toute correspondance ou demande d'information concernant les bourses doit être adressée ou soumise à: Fondation Gattefossé, Delphine MARCHAUD : dmarchaud@fondation-gattefosse.org

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter la Fondation Gattefossé à l'adresse suivante : dataprotection@gattefosse.com

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.